

NOTES
SUR QUELQUES MONUMENTS CHRÉTIENS
DE TUNISIE

**1. Le baptistère de Sidi-Mansour
et les baptistères à rosace ¹.**

A dix kilomètres au nord de Sfax, à quelques mètres à peine du rivage et sur le territoire de Sidi-Mansour, des fouilles entreprises par M. Novak, avec le concours de la main d'oeuvre, militaire, au mois de mars lit 10 ont amené la découverte d'une cuve baptismale, admirablement conservée, sur laquelle il nous semble opportun d'attirer l'attention : lors d'un séjour que nous avons fait à Sfax au mois de mai suivant, les événements politiques, en provoquant le départ d'une partie de la garnison, avaient obligé à interrompre les recherches qui n'ont pu encore être reprises; nous avons cru cependant utile d'en publier, sans attendre davantage, les premiers résultats ².

¹ Avant qu'une mort prématurée vînt l'enlever à la science, M. Paul Gauckler avait bien voulu nous permettre de consulter quelques-uns des documents qu'il avait réunis sur les baptistères à rosace: les pages qu'on va lire lui doivent beaucoup. Nous accomplissons un pieux devoir en apportant à la mémoire de celui qui, pendant le temps trop court où il nous fut donné de le connaître!, nous avait prodigué les marques de sa bienveillante amitié, l'hommage de notre gratitude et de nos regrets.

² Nous tenons à exprimer ici nos plus vifs remerciements à M. Novak qui, non content de nous conduire sur le lieu de ses découvertes, nous a permis de les étudier à loisir et de les faire connaître. Après avoir examiné le terrain et quoique les quelques sondages que l'on a exécutés soient demeurés infructueux, nous sommes arrivés à la conviction que des fouilles méthodiques pourraient conduire à des résultats importants, peut-être à la découverte d'une basilique.

[4] Plan (voir la dernier page)

[5]

La cuve baptismale mise au jour est creusée dans un massif en blocage; d'une profondeur totale de 0m,94, elle est tout entière inscrite dans une circonférence de 2m,25 de diamètre: au centre, la cuve proprement dite, de forme circulaire, profonde de 0m,27 et ayant un diamètre de 0m,58; trois gradins y donnent accès : le premier haut de 0in,19, affecte l'aspect d'un carré de 0m,75 de côté; le second est un banc circulaire, de 1m,29 de diamètre, surélevé au dessus du précédent de 0m,205; dans le troisième enfin ont été creusées huit niches, aux parois arrondies, profondes de 0m,48 et hautes de 0m,28 ¹: l'ensemble dessine ainsi une rosace à huit folioles.

Un coup d'oeil jeté sur le plan ² et les photographies que nous publions révèle cependant que la disposition réelle de la cuve n'est pas tout à fait celle que nous venons de décrire ³ : aux extrémités du diamètre À B, l'architecte, voulant ménager des escaliers, a dû introduire des modifications : les parois des niches A et B, transformées en marches d'accès, au lieu d'être arrondies, se coupent à angle droit ; d'autre part, dans le plan primitif, les deux premiers gradins auraient bordé de trop près la cuve pour qu'il fût possible de les utiliser comme autant de marches; il était nécessaire de les

entailler afin d'y ménager des paliers où le pied pût se poser commodément: c'est ainsi que l'on a été amené à donner au degré inférieur une forme dodécagonale et non pas, comme on [6] pourrait

1 C'est la hauteur que l'on peut mesurer au seul point où une alvéole soit demeurée intacte.

2 Pl. I et fig. 1. M. Emonts, du Service des Antiquités de Tunisie, a bien voulu dessiner pour nous ce plan d'après nos croquis et les cotes que nous avons relevées.

3 Sans parler des irrégularités de détail, dues à des maladresses dans la construction, que l'examen du plan révèle.

le croire, dans l'intention de reproduire au centre du baptistère l'image de la croix ¹.

En aucun point, il importe de le signaler, il n'y a trace d'un canal pour l'adduction ou l'écoulement de l'eau.

La cuve était tout entière tapissée de mosaïques; celles qui décoraient les surfaces horizontales sont pour la plupart encore intactes : de celles au contraire qui ornaient des parois verticales, il ne subsiste que des débris.

Au fond du bassin central, sur fond blanc et encadré d'un double filet circulaire de cubes noirs et rouges, est figuré assez grossièrement l'agneau symbolique ; derrière lui, en cubes rouges (v. pl. I, 2), une sorte de pieu, sur la signification duquel nous reviendrons. L'agneau est aussi représenté, avec encore moins d'habileté, auprès de l'entrée A de la cuve, de profil vers la droite, un collier de cubes rouges autour du cou et encadré de deux boutons de roses. A côté, autant du moins que l'on peut aujourd'hui en juger, se voyait une colombe.

Les autres surfaces horizontales sont recouvertes d'une mosaïque à motifs géométriques, chevrons multicolores, à tons jaunes, verts, rouges et bleus ; il en va de même pour les parois verticales. Seules, les niches ont une ornementation différente : des roses à tige feuillue y sont semées, tandis que, sur leurs parois, sont dessinés des losanges ou des chevrons en cubes bleus, verts ou rouges sur fond blanc. ¹

Cette description et les vues qui l'accompagnent permettront, nous l'espérons, de se rendre compte avec quelque précision de ce qu'étaient ces « baptistères à rosace » signalés jadis par Paul

1 On pourrait contester ce point si la même modification n'avait été apportée au gradin circulaire, et pour les mêmes raisons: la comparaison des coupes A B et C D est décisive à cet égard.

[7] Gauckler ¹. Il ne paraîtra peut-être pas hors de propos de reprendre leur étude éclairé par cet exemple.

M. Gauckler connaissait en Tunisie cinq cuves baptismales de ce genre : deux à Sfax, une à Uppenna, une à l'Henchir el Hakaima ², une à Hammam-Lif ³; il convient d'en ajouter une autre, découverte depuis, celle de Zaghouan.

Les deux baptistères de Sfax, mis au jour en 1886 et 1887, le premier près de la Kasbah, l'autre dans les buttes Mezghani, et détruits presque aussitôt, ont été décrits sommairement par le Dr. Vercoutre et par M. Gauckler ⁴. S'il est difficile, d'après les renseignements publiés, de se représenter le premier avec quelque précision ⁵, il n'en va heureusement pas de même du second.

La cuve, d'un diamètre de 1m,50 et d'une profondeur totale de 0m,90, était beaucoup moins vaste que celle de Sidi-Mansour et construite sur un plan plus simple. Si en effet on y retrouve deux

escaliers aux extrémités d'un même diamètre ⁶, si dans le gradin supérieur ont été, par ailleurs, pratiquées six alvéoles, on a été contraint, en raison de la surface restreinte dont on disposait, de

1 P. Gauckler, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1901, p. 604.

2 Ou Henchir el Kenisia, dans le Sahel, au nord du village arabe d'Edjouahouda, près de l'Henchir-Bouhbil. Cf. *Atlas archéologique de la Tunisie*, feuille LXXIV (Mahdia), n° 19. Découverte en 1889 par M. Sadoux.

3 Près de Tunis.

4 Vercoutre, *Revue archéologique*, 1887, 2, p. 28 et 192-193. Gauckler, dans l'*Inventaire des mosaïques de la Gauule, et de l'Afrique*, II, n° 34 et 35. Cf. aussi La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1887, p. 93, et *Collections du Musée Alaoui*, p. 53.

5 « Cuve à épaisses parois de mauvaise maçonnerie » ; « escalier descendant intérieur et sièges ménagés dans l'épaisseur des parois », dit le Dr. Vercoutre ; « trois marches de mosaïque », ajoute La Blanchère ; et cela permet sans doute d'y reconnaître légitimement un baptistère se rapprochant du type que nous décrivons ici, mais non de le caractériser avec quelque exactitude.

6 Orienté S.E.-N.W., alors que dans le baptistère de Sidi-Mansour, il est orienté N.-S.

supprimer [8] le degré inférieur ¹. Il y avait donc, si nous comprenons bien la description qui nous en est faite, une cuve centrale profonde et étroite, bordée d'une banquette circulaire que surmontait une rangée de six niches.

Notre interprétation paraîtra d'autant plus vraisemblable que le baptistère de Hammam-Lif présente certainement cette même disposition ². L'aspect général est celui d'une rosace à six folioles dont l'une sert de marche d'accès, inscrite dans une circonférence de 1m,68 de diamètre: au centre, la cuve proprement dite, profonde de 0m,60 et large de 0m,75 ; elle est bordée d'une banquette circulaire surmonte un gradin de 0m,65; à la partie supérieure, s'épanouissent les alvéoles, profondes de 0m,20.

Très analogue encore par ses caractères généraux, sinon par ses dimensions, est le second baptistère de la basilique d'Uppenna ³; la cuve centrale est entourée d'une banquette circulaire dominée par un gradin peu élevé, qu'un autre surmonte, dans lequel sont ménagées sept alvéoles «demi-cylindriques... chacune d'elles ayant 0m,37 de diamètre ⁴» ; la huitième a été convertie en escalier. [9]

1 C'est du moins la seule interprétation que je puisse trouver aux phrases du Dr. Vercoutre: «le bord supérieur [de la cuve] s'évase et s'étale horizontalement pour former un banc circulaire étroit, ouvert en deux endroits et surmonté de six niches »... « six niches, immédiatement au dessus du banc ». Quant aux escaliers, la description en est obscure et contradictoire: de l'un, nous dit-on, ont été conservées quatre marches et demi; de l'autre, deux marches et demi; les marches, très étroites, ont chacune environ 0m,35 de large et 0m,24 de haut: une simple multiplication montre qu'une pareille hauteur ne correspond pas à la profondeur qu'on a attribuée à la cuve.

2 Gauckler, *Inventaire...*, 11, n° 506. Rogers, *Baptism and Christian archaeology*, au tome V des *Studia Biblica et Ecclesiastica* d'Oxford, p. 343, et fig. 60. La figure est reproduite dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, de Dom Cabrol, tome II, 1, col. 462.

3 Gauckler, *Nouv. Arch. des Missions*, t. XV, 1907, 4^e fase, p. 418-419 et pl. XVII. Cagnat, *Arch. des Missions*, 3^e série, t. XI, p. 20-21 et fig. Cf. aussi Robin, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 368-369.

4 Cagnat, *loc. cit.*

A Zaghouan ¹ au contraire, il paraît bien, quelque sommaire que soit la description dont nous disposons, que la ressemblance est plus étroite encore avec le monument de Sidi-Mansour ; la cuve baptismale, de 2m,57 de diamètre et de 1m,06 de profondeur totale, est à huit alvéoles et à trois

gradins. Seule, avec la cuve d'Uppenna, elle n'est pas tapissée de mosaïques, mais simplement «maçonnée et revêtue d'un enduit très compact en parfait état de conservation ».

Voilà donc, en comptant parmi eux le baptistère de l'Henchir el Hakaïma², sept monuments qui reproduisent tous, dans ce qu'il a d'essentiel, un même type dont on ne retrouve nulle part hors de Tunisie d'autres exemplaires. A quelles conditions a-t-on essayé de répondre dans sa conception? à quelle époque et sous quelles influences s'est-il répandu en Proconsulaire et en Byzacène?

Il est très remarquable que, dans les cuves qui viennent d'être décrites, rien n'indique en quel point se tenait l'évêque qui allait conférer le sacrement. Les deux escaliers pratiqués à Sidi-Mansour et à Sfax ont pour but de rendre possibles la *descensio* et l'*ascensio fontis* par deux endroits différents³; et aucune des alvéoles ne présente quelque particularité permettant d'y reconnaître la place de l'officiant. D'autre part, l'étroitesse des niches⁴ interdit de supposer qu'elles aient pu servir de sièges, quoique l'on ait voulu nous [10] représenter des «personnes assises... les jambes dans la

1 Hannezo, *Bull. arch. du Comité*, 1905 p. 416.

3 La description qu'en donne P. Gauckler (*Inventaire. . .*, II, n° 119) est trop sommaire, pour permettre de déterminer le type dont il se rapproche davantage, celui de Sidi-Mansour ou celui d'Hammam-Lif.

3 Cf. les vers du grammairien Calbulus (De Rossi, *Inscr. christ.*, II, p. 240: *Riese, Anthol.*, I, n° 378) et les passages de St. Ambrois cités par Dom Puniet dans le *Dict. d'archéol. chrétienne.*, II, 1, col. 320.

4 0m,33 à 0m,40 à Sidi-Mansour, 0m,35 environ aux buttes Mezghani, 0m,37 à Uppenna.

cuve»¹, position étrange, aussi ridicule qu'inconvenante, qu'aucun document d'ailleurs ne permet de prêter aux néophytes. Penser enfin, avec M. Gauckler que « plusieurs catéchumènes pouvaient y prendre place afin de recevoir *simultanément*² le baptême » est chose impossible : rien de ce que nous savons du rit baptismal n'autorise pareille supposition et c'est de toute évidence dans la cuve centrale qu'avait lieu la triple immersion du néophyte.

Nous croirions plutôt, mais il n'y a là qu'une hypothèse, que les « élus » se plaçaient autour de la piscine debout, les pieds dans les niches, pour être ensuite immergés un à un³; ils ne pouvaient d'ailleurs se presser nombreux autour des fonts : les escaliers devaient rester libres et il convenait de réserver pour l'évêque et les clercs qui l'assistaient la place nécessaire auprès de la cuve. Au reste, que l'on adopte cette hypothèse ou qu'on lui en préfère une autre, il faudra donner de ces alvéoles régulièrement réparties à la périphérie de la piscine une interprétation pratique : sans doute on pourrait chercher une explication symbolique du chiffre huit, huit étant un nombre parfait; mais comment expliquer alors que le nombre des alvéoles ne soit pas constant, qu'à Hammam-Lif la rosace soit à six folioles, et à sept folioles à Uppenna ? Il ne faut pas oublier d'ailleurs que ces monuments sont encore antérieurs au temps où l'on attribua aux formes architecturales une mystérieuse signification.

C'est en effet de l'époque byzantine, et plus précisément de la fin du VI^e siècle qu'il convient de dater ce groupe de baptistères : l'examen de leur décoration de mosaïques avait déjà amené Paul Gauckler à cette conclusion que l'étude de la cuve de Sidi-Mansour confirme. [11]

1 Vercoutre, *Loc. cit.*, p. 198.

2 C'est nous qui soulignons.

3 Cf. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 312-314. Il s'agit du rit romain; mais nous n'avons aucune preuve que le rit africain en différât à quelque égard sur ce point.

A Hammam-Lif, a Sfax et à l'Henchir el Hakaima, on rencontre la croix, grecque ou latine, accostée parfois de l' *z* et de l' *w* et l'on sait qu'elle ne devient commune en Afrique qu'au VI^e siècle¹; le baptistère d'Uppenna appartenait à une basilique byzantine²; Sidi-Mansour enfin, où l'agneau a été figuré au fond de la cuve centrale, apporte en faveur de cette théorie un argument nouveau.

Nous ne sommes pas en effet en présence d'une de ces banales représentations de l'agneau mystique, auxquelles on recourait si fréquemment dans la décoration des baptistères; mais bien plutôt d'une image de l'agneau crucifié. Derrière l'agneau, était figuré en cubes rouges, un pieu fiché en terre dont la présence est inexplicable si on ne consent pas à y voir la croix sur laquelle — avec quelle maladresse il est vrai — le mosaïste aurait placé le symbole du Sauveur, n'osant pas encore y montrer le Christ lui-même. Nulle part d'ailleurs ce sujet n'était mieux à sa place, que dans un baptistère, dans le lieu où est administré le sacrement par lequel le néophyte qui renaît à une vie nouvelle est appelé à bénéficier du sacrifice que le Christ a consommé pour son salut; et l'on ne saurait s'étonner de trouver sur cet humble monument du christianisme africain dans la seconde moitié du VI^e siècle, une représentation aussi rare et aussi significative. Or ce thème, iconographique n'apparaît en Occident qu'au VI^e siècle et dans des œuvres où l'influence byzantine est certaine: telle par exemple la croix de la Basilique Vaticane, offerte par Justin II et l'impératrice Sophie, telle une des colonnes antérieures du *ciborium* de St. Marc de Venise³.

Nous admettons donc que les baptistères à rosace datent de l'époque byzantine, mais quelle en est l'origine ? Ni le reste de [12] l'Afrique romaine, ni l'Italie, ni même l'Orient n'ont encore fait

1 Cf. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, II, p. 115-116, note.

2 Ganekler, *Nouv. Arch. des Missions*, t. XV. I^o fase. 1907, p. 118-119.

3 Cf. Leclercq, dans le *Dictionnaire d'archéologie* de Dom Cabrol, I, 1, col. 896 ; Venturi, *Storia dell'arte Italiana*, I, p. 510.

connaître de piscines baptismales du même type ; nous ne pouvons rechercher que des analogies.

En Algérie, elles sont très lointaines : on y connaît des piscines circulaires auxquelles on accède par des gradins, arrondis ou rectangulaires : telle la cuve de Sidi Feruch¹ bassin de 1m,05 de diamètre auquel « trois petites marches arrondies disposées symétriquement sur trois faces » donnent accès ; telle la piscine de Gouéa², où l'on descend par un escalier de trois degrés, à droite et à gauche duquel sont deux évidements semi-circulaires ; ou le baptistère de Castiglione³, accessible par « quatre degrés, deux arrondis et deux rectangulaires... disposés en croix ». Aucun de ces trois types ne peut être l'origine des baptistères à rosace.

Il convient plus probablement de la chercher parmi les cuves cruciformes que l'on trouve en Orient, telle en particulier la piscine de Beit'Auwa en Palestine⁴ ; elles consistent essentiellement en une piscine, circulaire ou quadrangulaire, avec quatre escaliers et que surmontent quatre évidements semi-circulaires. C'est sans doute dans le développement de cette forme, qui avait peut-être à l'origine un sens symbolique — car le symbolisme de la croix est le plus simple et le plus primitif de tous — et par une série d'intermédiaires aujourd'hui perdus, que s'est peu à peu constitué le type « à rosace ». Et cela ne diminue pas l'originalité des architectes de la Proconsulaire et de la Byzacène qui s'inspirant de modèles étrangers surent amener cette forme nouvelle à sa perfection.

Nous relèverons plus loin dans une humble basilique chrétienne [13] des influences orientales ; pourquoi, à ces baptistères dont aucun monument d'Italie ne se rapproche, ne pas reconnaître aussi des origines asiatiques ?

1 Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, II, p. 258.

2 Gsell, *op. cit.*, II, p. 198-199 et fig. 122.

3 Gsell, *op. cit.*, II, p. 188-189, et fig. 120.

4 Conder et Kitchener, *The survey of Western Palestine*, vol. III, p. 821 ; cf. Leclercq, dans le *Dictionnaire* de Dom Cabrol, II, 1, col. 454 et fig. 1369.

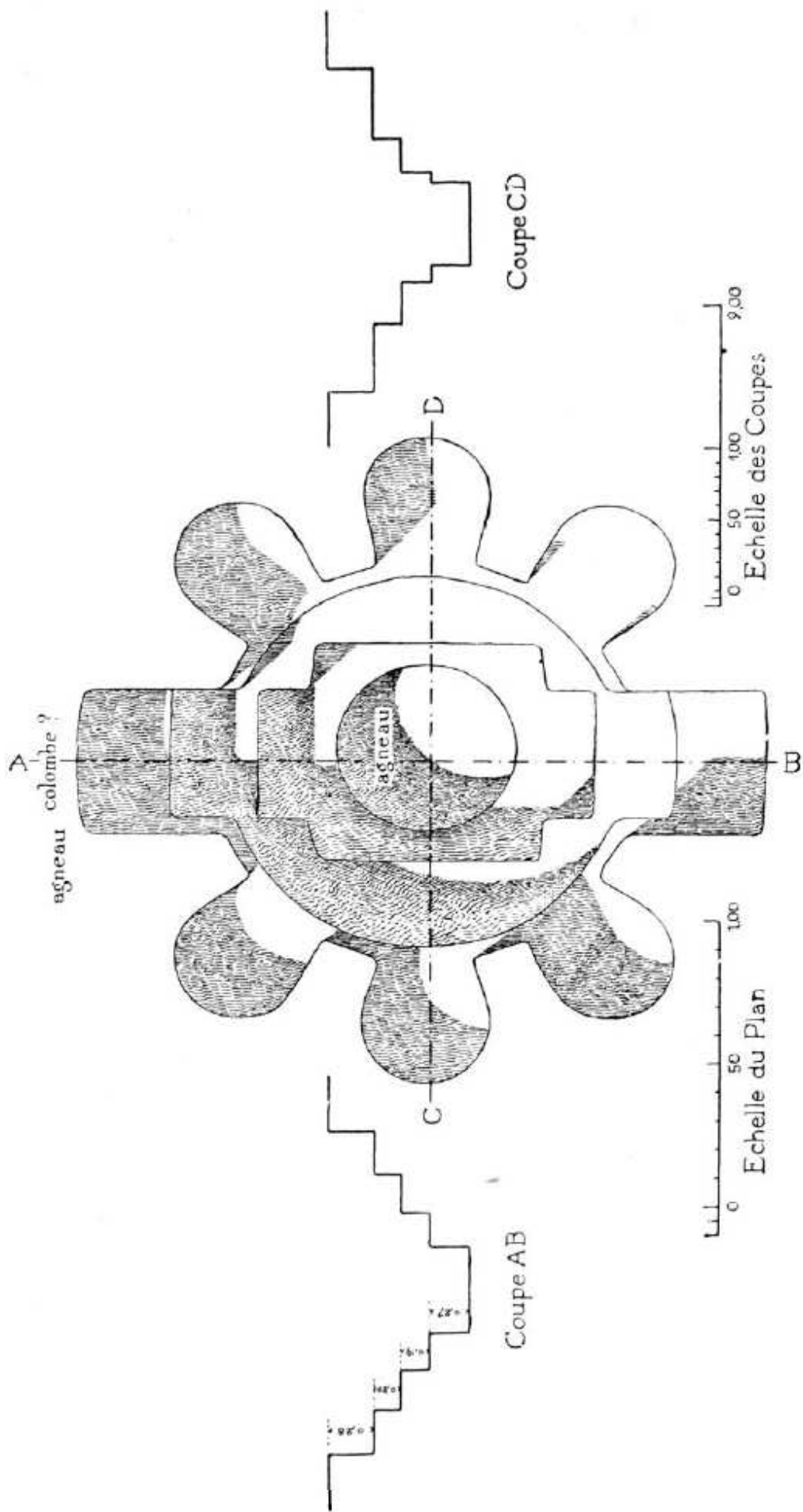


Fig. 1. – Plan de la cuve baptismale de Sidi-Mansour

Notes sur quelques monuments chrétiens de Tunisie

In: Mélanges d'archéologie et d'histoire T. 32, 1912. pp. 3-26.

Massigli René. Notes sur quelques monuments chrétiens de Tunisie. In: Mélanges d'archéologie et d'histoire T. 32, 1912. pp. 3-26.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_0223-4874_1912_num_32_1_7064